

Accident de la route, Dermabrasion traumatique

Témoignage de M. N. van L.

Le 22 août 2019, je me situais sur la route cantonale entre Puidoux et Vevey, conduisant ma nouvelle moto. Une copine se trouvait avec moi sur le siège arrière.

Arrivés sur une route à 4 voies, j'ai ouvert la poignée des gaz de ma moto d'un coup brusque, pour accélérer rapidement. Je m'attendais à ce que la roue avant se lève à la suite de cette accélération.

Certes, cette moto très légère par rapport à sa puissance s'est retournée d'un coup sans que j'aie le temps de faire quoi que ce soit. Nous avons dû atteindre les 90 km/h au moment de l'accident et sommes tombés sans grand trauma sur la route (casque), toutefois nous avons glissé quelques mètres sur le goudron (short et tee-shirt).

Tout de suite, je me suis relevé et ai aidé mon amie à se reposer sur le bord de la route. On a eu beaucoup de chance. Elle s'est cassé un os au pied, et des brûlures (*dermabrasion traumatique*) majoritairement au niveau des fesses. Pour ma part, je ne me suis rien cassé mais j'ai eu aussi de nombreuses brûlures, aux deux jambes (mollets), fesses, bas du dos, mains et un peu le bras gauche. Immédiatement nous sommes allés aux urgences afin de contrôler les blessures. Les infirmières nous ont désinfecté les brûlures au deuxième degré et mon amie a dû porter un plâtre 1-2 mois. Elle a ensuite rejoint sa famille vivant en Espagne et a continué les traitements à l'étranger.

Les infirmières ont changé les pansements un jour sur deux pendant deux semaines. Il était très compliqué de marcher, car la brûlure au mollet gauche faisait extrêmement mal lorsque je me tenais debout. Ce fut la blessure la plus sévère. Il ne se trouvait plus aucun poil sur la brûlure. Deux semaines après l'accident, ma mère qui connaît Bruno Tourniaire, lui a demandé s'il pouvait venir faire un traitement en chromatothérapie afin d'aider la cicatrisation des brûlures (*dermabrasion traumatique*).

Il a accepté de venir à l'hôpital de Montreux pour deux séances de chromatothérapie, ceci s'est très bien déroulé et je suis passé une dernière fois changer mes pansements à l'hôpital. J'appliquais de la crème cicatrisante chaque soir et remarquais que la peau se reconstruisait peu à peu.

Les brûlures, sur mon bras, fesses et dos se sont vite cicatrisées et on ne voit quasiment aucune trace. Pour ce qui est de la brûlure au niveau du mollet, après un mois, je remarquais déjà que les poils recommençaient à pousser, ce qui me soulageait.

Après environ trois semaines, j'ai pu à nouveau marcher correctement. La peau recouvrait de plus en plus la grande tâche rouge du mollet et en décembre, avec un suivi de 3 séances de chromatothérapie, une nouvelle peau recouvrait déjà complètement la blessure. Les poils ont repoussé aussi. Certes, la peau toute neuve est plus claire que le reste de ma jambe, ce qui ne m'étonnait pas du tout.

Juin 2020, le début de l'été, j'essayais toujours de protéger les cicatrices du soleil afin d'éviter les rayons ultraviolets, d'ajouter de la crème solaire. Malgré les précautions, la nouvelle peau plus claire a tout de suite pris des couleurs et s'est accordée avec le teint global de ma peau. Sur le bras on ne voit aucune trace, le dos non-plus. Sur les fesses on aperçoit encore des taches, cela est sûrement dû au fait que la peau est très fine et toujours couverte. Au niveau du mollet gauche, ce qui fut la blessure la plus sévère, on aperçoit que le teint est un peu plus clair que le reste.

Tout ne fait que s'améliorer et s'accorder gentiment avec le reste de ma peau. Les poils aussi ont complètement repoussés.

Juillet 2020, la cicatrice sur le mollet reste encore visible de près, mais la peau continue à prendre des couleurs majoritairement au centre de la cicatrice. L'alentour de la blessure reste néanmoins plus claire que le reste. Les autres cicatrices ne sont plus visibles comme dit auparavant et bronzent avec le reste de la peau.

N. van L. - 04.06.2020



